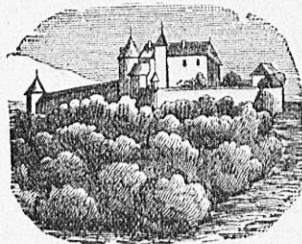




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>40</sup> — Bulle, arr. 8<sup>07</sup> 1<sup>36</sup> 4<sup>53</sup> 7<sup>30</sup> 10<sup>48</sup>

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
... 6 mois, » 2 50  
Etranger... 1 an, Fr. 9 —  
... 6 mois, » 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 16 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 27 février 1900.

### ENDETTEMENT

Chaque année, successivement, les banques du canton déroulent leur situation dans les pages de la *Feuille officielle*.

Je ne méconnais à la Banque aucun de ses services. Je proclame même la nécessité actuelle de cette institution. Que ferait-on sans le marché financier?

Mais on peut discuter sur la question de mesure, sachant que le trop gâte aussi bien les jeux que le trop peu.

A ce point de vue, je ne note pas sans émoi patriotique les chiffres représentant les bénéfices réalisés et les opérations faites par nos banques.

On peut y voir un indice de l'activité commerciale et industrielle du pays : bonne chose.

On y découvre aussi la démonstration d'un endettement progressif de l'agriculture : mauvaise chose.

Voyez d'abord le montant des intérêts dus à la Banque d'Etat pour ses placements hypothécaires : le total en était, pour 1897, de 1,158,356 fr. 38; en 1898, ce chiffre est monté à 1,242,976 fr. 80 et, en 1899, nous le trouvons à 1,311,809 fr. 53, lors même que le capital des placements a diminué de 696,615 fr.

Les intérêts échus et non payés, pour dettes hypothécaires, étaient en 1897 de 203,849 fr. En 1898, ils sont montés à 233,603 fr. et, pour 1899, ils arrivent à 260,272 fr. C'est une constante progression, qui est très saillante d'ailleurs dans le Bilan, où, sous le titre de *Comptes d'ordre*, nous trouvons, en « proratas d'intérêts, intérêts échus et non payés », les sommes suivantes : 1897, 658,518 francs; 1898, 733,794 fr.; 1899, 1,252,009 fr. Le chiffre a doublé depuis deux ans.

Aditionnons maintenant les *benefices nets* : Banque d'Etat, 834 230 fr. 03; Banque cantonale, 120 389 fr. 84; Banque populaire de la Gruyère, 46 859 fr. 37; Crédit gruyérien, 62 776 fr. 89; Banque d'épargne et de prêts à Estavayer, 17 365 fr. 71; Caisse hypothécaire, 166 280 fr. 40; Banque populaire de la Glâne, 11,288 fr. 60; Crédit agricole et industriel de la Broye, 70,009 fr. (approximatif, le compte n'est pas encore publié).

Total, 1,328,690 fr. 84. Avec le chiffre de la Banque populaire suisse, que la *Feuille officielle* ne donne pas, et celui des opérations privées, on arrive à 1 1/2 million, soit, au 4 1/2, l'intérêt de 33 millions de francs.

Il serait difficile de déterminer la part payée par le canton dans la formation de ce bénéfice. Les capitalistes du pays y font d'ailleurs des prélèvements importants à titre de dividende revenant aux actions; et les travaux, les entreprises, le commerce ont profité des capitaux mis à leur disposition.

Il n'en reste pas moins la constatation d'un énorme endettement, et, malheureusement, encore une fois, c'est la campagne qui s'enfonce toujours plus dans l'enlisement des emprunts. Au lieu de la charger davantage, il y aurait des mesures à prendre pour l'alléger et la relever au contraire, conclut le *Fribourgeois* du 23 courant.

### CONFÉDÉRATION SUISSE

**Pour la paix.** — Jeudi soir a eu lieu à Berne, dans la grande salle du Musée, un meeting de protestation contre la guerre sud-africaine, organisée par la Ligue internationale de la Paix. 600 personnes environ y assistaient. MM. Stein, Elie Dacomun et M. le conseiller d'Etat Gobat ont prononcé des discours qui ont été très écoutés. L'assemblée a voté une adresse en faveur du rétablissement de la paix.

**Militaire.** — D'après un correspondant de Berne à la *Revue*, on annonce le prochain départ de M. le capitaine-instructeur Heer, de Neuchâtel, actuellement à Coire, pour la Légion étrangère; il y entrera avec le grade de lieutenant — correspondant à celui de premier-lieutenant en Suisse — le plus haut grade que puisse occuper un officier étranger.

**Agent commercial en Suisse.** — M. Brodrick a annoncé à la Chambre des Communes la prochaine nomination d'un attaché commercial anglais en Suisse.

**Société d'agriculture de la Suisse romande.** — La Société d'agriculture de la Suisse romande, réu-

nie à Lausanne, sous la présidence de M. Ch. Mallet, de Genève, a discuté la question du renouvellement des tarifs douaniers au point de vue agricole. Elle a voté à l'unanimité la résolution suivante :

1° Dans l'élaboration des nouveaux tarifs et la conclusion des traités, les produits auxiliaires de l'agriculture, ainsi que les machines et instruments agricoles doivent être, si possible, exempts de droits, ou tout au moins soumis au même tarif, dit de faveur, que les matières premières et les machines des diverses industries, ce qui n'est point le cas actuellement.

2° La législation fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires doit être reprise, et, si possible, entrer en vigueur avant l'échéance des traités actuels.

3° Dans l'élaboration des tarifs, les positions concernant les produits agricoles doivent être revues et modifiées dans le sens d'une meilleure classification, afin de permettre l'établissement d'une statistique du commerce plus exacte. Une division des grandes positions en plusieurs positions détaillées est également désirable en vue de la négociation des traités.

Une commission, composée de MM. Albert de Haller, à Lausanne; Lucien de Candolle, à Genève; de Diesbach, à Fribourg; Bovet, à Neuchâtel; de Rham, Chuard et Bauverd a été chargée de poursuivre l'étude de la question.

**Suisses à l'étranger.** — L'ingénieur Ilg est arrivé par le courrier de Madagascar, venant de Djibouti. Il est autorisé par le négus à passer une année en Europe. Il déclare qu'il n'est revêtu d'aucune mission officielle. Il compte cependant rendre visite à M. Waldeck-Rousseau et à M. Delcassé. Il déclare que les intentions de Ménélik sont des plus pacifiques; le négus désire vivre en paix avec toutes les puissances. Tous les incidents de frontière dans le Tigré et le Soudan sont réglés ou en voie de règlement amical. La tranquillité qui règne permettra à Ménélik, il y compte du moins, de venir visiter l'Exposition universelle. M. Ilg se rendra de Paris à Zurich.

**L'art de courir.** — Un sportman, M. Stewart, a découvert une méthode relative à l'art de courir. Il l'a expérimentée l'autre jour à Neuchâtel

ne connaissait l'amour de Julie pour Bernard. Un instant, un mot pouvait tout perdre, pouvait détruire tous ses beaux projets de vie future. Il fallait écarter ce danger qui voltigeait dans l'air que respirait son fiancé, la cause peut-être des singulières distractions du meunier.

Ce dernier rejoignit les jeunes filles.

— Valentine, dit Bernard, je vous accompagne à la maison.

— Volontiers, je ne songeais pas au départ.

Bernard se tourna vers Julie :

— Mademoiselle Julie, voulez-vous aussi faire cette promenade? Ma voiture a toujours une place pour vous.

— Non, non, monsieur Durand, je vous remercie.

— Au revoir, mademoiselle Julie, fit Valentine. Réfléchissez sur ce que je vous disais il n'y a qu'un instant : votre talent et votre avenir exigent que vous vous perfectionniez dans la musique.

— C'est aussi mon opinion, ajouta Bernard. Mademoiselle Banval donnerait une violoniste distinguée, avec du courage et de la persévérance.

— J'ai mon père, répliqua Julie. Je ne l'abandonnerai pas.

— Enfin, nous le verrons, termina le meunier. Votre père, sans doute, sera aussi de notre avis.

Valentine et son fiancé s'éloignèrent.

Julie laissa éclater sa douleur.

— Seule, toujours seule! murmurerait-elle, en suivant le bord de la rivière. O mon Dieu! Pourquoi m'as-tu donné un cœur aimant? Pourquoi as-tu voulu, pour mon malheur, que Bernard, si bon et si dévoué, m'ait rencontrée?

Je ne connaissais que l'amour d'un père : lui seul remplissait toute ma vie. Et si, de temps à autre, la misère nous montrait son horrible face, j'avais encore, cependant, quelques rayons de douce gaieté : avec mon violon, je pouvais chanter le soleil et les fleurs, le printemps et l'automne, mes espoirs et mes illusions.

A présent, tout me déplaît, m'ennuie : la mort, l'oubli éternel seul me conviendrait. L'image d'un homme m'obsède sans cesse et cet homme est le fiancé d'une autre femme; il sera bientôt son mari...

Alors, tout un monde souriant, empli de joies saintes, se présentait à la pauvre enfant, comme elle l'avait rêvé!... et ce n'était qu'un rêve pour elle, car la réalité ne le lui offrait jamais, du moins elle ne s'y attendait pas. Une existence de douleurs se déroulait, au contraire, devant ses yeux noyés de larmes, et, ensuite... la tombe.

Puis, une pensée étrange s'empara d'elle. A quoi bon souffrir? Mieux valait disparaître aujourd'hui que plus tard. Et la rivière, qui coulait là, à ses pieds, attirait son regard plein de tristesse. Ces ondes bleues, vertes, écumeuses la fascinaient; elle s'en approchait, mesurait de l'œil la profondeur de l'eau, se retournait, saisie de peur, d'épouvante, s'accrochait à une branche de saule qui trempait ses feuilles dans la Vire et murmurait : Non, pas encore, je ne veux pas mourir encore!

Cependant, elle ne s'éloignait pas; une force invisible, inconnue, la clouait là; les vagues chantaient à son oreille des mélodies savaies, l'hymne de l'oubli éternel. Elle regardait, agitée : les objets dansaient devant elle, lui ricanaient au visage des mots sonores, des phrases inintelligibles.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 34

## Le Meunier de Valfonds

PAR G. DUCÉUR

— Elle est forte, pensa Valentine.

— Au fait, riposta celle-ci, qui ne l'aimerait pas? Votre sympathie s'inspire sans doute d'un sentiment de reconnaissance.

— Comme vous le dites! M. Durand nous a sauvés d'une profonde misère; sans lui, je n'aurais peut-être plus le bonheur de posséder encore mon vieux père.

Julie aurait pu jeter à la face de Valentine les révélations de Maurice, mais, ainsi qu'il a été dit précédemment, elle n'osait y croire : elle était trop honnête pour supposer une telle duplicité.

— Alors, je comprends l'intérêt que vous devez lui témoigner, reprit Valentine.

— D'ailleurs, ajouta encore Julie, vous n'avez rien à craindre. N'êtes-vous pas sa fiancée? N'êtes-vous pas tout pour lui?

Elle se résignait à sa destinée, semblait-il. Mais au fond d'elle-même vibrait la douleur, terrible, impitoyable. Valentine changea de sujet de conversation : trop parler d'une personne donne occasion d'y penser souvent. Et puis, son but était atteint, sa conviction faite : elle con-

us pectoraux  
condensé avec sucre —  
**SER**  
recommandés à tous  
de la **TOUX**.  
ts, notarialement  
nt la preuve frappante  
ole supériorité contre  
**ments, catarrhes**  
ts. — Les paquets,  
A. GAVIN, pharmacien,  
pharmacien, *Bulle*;  
ien, *Estavayer*; Geor-  
ns.

nds avantages  
t direct de chaus-  
ann-Inggenberger,  
terthour.  
ail, dames dep. fr. 5 50  
am-s > 6.—  
ail, hommes > 6.—  
mmes > 8.—  
éros 26-29 > 3.50  
numéros 30-34 > 5.—  
ne convient pas est  
co par retour du  
oi contre rembour-

riche prix courant  
es samedis :  
table, frais,  
TREYVAUD,  
rue, Bulle.

roliia.  
friction pour combat-  
cheveux, les pellicu-  
chevelu, assouplit

A. Brun, licencié  
cène.  
50 le flacon.  
raux : à *Bulle*, chez  
Fleur; à *Châtel Saint-*  
*Fraël*, etc., etc.

YEZ PAS,  
autre chose que les  
**DES VOSGES**  
Intaillible  
contre  
rhumes, toux,  
catarrhes,  
bronchites.

En vente  
partout.  
forme ci dessus.  
fabricants :  
PASCHE, Genève.

RICH, Bulle,  
arboriculteur  
ourva d'arbres fruit-  
ment, plantes divers  
ères, fleurs, etc.  
gratifications suivantes  
au choix de l'acheteur :  
nat de 5 à 20 fr. et 20 %

ements désirés sont don-  
sur la taille, les planta-

pour le district de la  
ou vacher.  
ou pour le 1<sup>er</sup> avril. Oc-  
l'allemand.  
ence de publicité Haasen-  
ribourg, sous H696F.

**COLAT**  
**UCHARD**  
**SOLUBLE**  
**QUALITÉ**  
**EXCELLENTE**  
**PRIX**  
**MODÉRÉS**  
TROUVE  
PARTOUT

Lenx, imp.-éditeur.



On télégraphie de Easton au *Daily News* que le général Buller a opéré sa jonction avec le général White.

Une dépêche de Pretoria annonce que le général Cronje aurait pu s'échapper, laissant seulement 40 prisonniers aux mains des Anglais.

Le War Office déclare qu'il est sans nouvelles.

Le *Times* prétend avoir reçu une dépêche de Lourenço-Marquez disant que tous les hommes valides de l'Etat libre et du Transvaal rejoignent les lignes avancées. Le commandant Botha aurait télégraphié qu'il lui était impossible de continuer la lutte. Le président Steyn conseillera au président Krüger de demander la paix.

La moitié des volontaires du Cap, de la colonne anglaise Brabant, ayant terminé son engagement, a pris un congé définitif.

On signale de nombreux Boers, à proximité de Molteno, près de Stormberg Junction.

L'ingénieur français Léon, agent du Creusot, a été tué à Kamsersdam. (M. Léon, simple ingénieur, était devenu peu à peu le chef de l'artillerie de position des Boers. C'est lui qui, avec une indomptable énergie, des attelages de bœufs par vingtaines de paires, souvent les bras des Boers tout seuls, a passé les nuits à hisser le « Long-Tom » sur les plus vertigineux sommets; c'est lui qui a dirigé le ravitaillement aux camps, qui a reconnu, choisis, ordonné tous les emplacements du siège de Ladysmith. Dans les laagers, on lui prêtait un pouvoir un peu surnaturel; toute l'autorité du généralisme lui avait été déléguée en ce qui touche l'artillerie.)

**France.** — Vendredi, l'audience de la Haute Cour a été ouverte devant des tribunes à peu près vides. M. Fallières lit l'arrêt déclarant Marcel Habert coupable d'actes destinés à assurer l'exécution d'un complot, mais lui accordant des circonstances atténuantes. Le procureur général prend la parole sur l'application de la peine.

Marcel Habert dit : « Je désire répéter ma devise : Vive la République quand même ! » De la tribune publique, M. Paulin Méry crie : « Bravo ! A bas la République parlementaire ! » (Tumulte.)

M. Paulin Méry est amené devant le président; il déclare n'avoir pas voulu insulter la Haute Cour.

M. Paulin Méry est expulsé, et la Haute Cour se retire pour délibérer sur l'application de la peine.

A la reprise de l'audience, le président lit un arrêt condamnant Marcel Habert, par 75 voix contre 51, à 5 ans de bannissement.

La ville de Paris vient d'être autorisée à accepter le legs de 5 millions de francs, que lui fait Mlle Marie-Anne-Geneviève Taniès, héritière elle-même du D<sup>r</sup> Dubreuil.

Cette libéralité devra être employée à trois fondations : un orphelinat Dubreuil, une école architecturale Dubreuil et le reliquat servira à la création ou au développement de grandes œuvres publiques désignées par le conseil municipal.

Le bateau de pêche *Mousse*, de l'île Tudy (Bretagne), a sombré corps et biens. Les neuf hommes qui le montaient ont péri.

Une catastrophe, sans précédent dans les annales champenoises, s'est produite à Epernay, dans la nuit de jeudi. Les caves des établissements Pol Roger se sont effondrées. L'affaissement s'est produit sur une longueur de 75 mètres et sur une largeur de 60 mètres environ, et il atteint, sur certains points, une profondeur de près de 30 mètres !

Aucun ouvrier, heureusement, n'a été atteint (grâce à l'heure où le désastre a eu lieu), mais les dégâts sont effroyables.

On n'en peut encore fixer le chiffre d'une façon même approximative : les uns parlent de deux millions, les autres de quatre. On affirme qu'il y a cinq cents pièces et quinze cent mille bouteilles de vins enfouies et écrasées sous les décombres.

Un incendie s'est déclaré dimanche aux entrepôts d'huile et d'alcool de Saint-Ouen. Le feu a pu être circonscrit, mais après plusieurs heures d'efforts seulement. Un pompier et quelques ouvriers ont été légèrement blessés. Les pertes ont été évaluées à 2 millions.

A six heures du soir, au moment où l'incendie paraissait éteint, une explosion attribuée à des fûts de pétrole ou d'alcool s'est produite. Une centaine de personnes ont été blessées.

**Italie.** — On a arrêté le baron Enrico Bonelli, âgé de 66 ans, sous-inspecteur du télégraphe, en retraite.

Le baron Bonelli est accusé d'escroquerie pour une cinquantaine de mille francs, aux dépens de plusieurs veuves auxquelles il avait promis des intérêts fabuleux.

**Allemagne.** — Dans une assemblée tenue jeudi soir, à Berlin, les patrons charpentiers, menuisiers et ébénistes ont décidé de congédier leurs ouvriers et de fermer leurs chantiers et ateliers. Le nombre des ouvriers sans travail se montera à 15 ou 18 mille.

**Etat-Unis.** — Un télégramme de New-York annonce qu'une foule hostile s'est assemblée devant le consulat britannique à Chicago, acclamant les Boers et criant : « Arrachez le drapeau ! » Une grêle de pierres, de bâtons et de boules de neige s'est abattue sur le consulat. Le concierge dut enlever le drapeau. La police a enfin réussi à disperser la multitude.

Le consul anglais a déclaré qu'il ne se formaliserait pas de l'attaque du consulat, qui lui rappelle, a-t-il dit, l'attaque des Espagnols contre le consulat anglais en Espagne, quand l'Angleterre gérait les intérêts des Américains pendant la guerre.

CANTON DE FRIBOURG

**Franchise de port en faveur des incendiés du Châtelard (Fribourg).** — A teneur de l'autorisation donnée par le Conseil fédéral, en date du 22 octobre 1874, la franchise de port est accordée en faveur des incendiés du Châtelard (Fribourg) pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les mandats-poste) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par le comité de secours institué pour la répartition de ces dons.

**Assurance obligatoire du bétail.** — Conformément aux dispositions de la loi, toutes les communes du canton ont été invitées à formuler leur préavis au sujet de la formation des cercles d'assurance. Le résultat de cette consultation est le suivant :

200 communes demandent à former seules un cercle d'assurance. Dans 10 grandes communes, le territoire sera divisé en 2, 3 et même 4 cercles (2 communes). Par contre, 23 cercles seront formés de 2 communes, 8 de 3 et 2 de 4 communes.

Dans les différents districts, la formation des cercles se présentera comme suit :

**Singine** : 12 cercles d'une commune et 7 grandes communes divisées en 2, 3 et 4 cercles suivant l'importance et l'étendue des communes.

**Veveysse** : 14 cercles d'une commune et 2 grandes communes divisées en 3 et 4 cercles.

**Gruyère** : 37 cercles formés d'une commune, 2 cercles de 2 communes et 1 commune divisée en 2 cercles.

**Broye** : 45 cercles formés d'une commune et 4 cercles de 2 communes.

**Sarine** : 37 cercles d'une commune, 7 cercles de 2 communes, 1 de 3 et 2 de 4 communes.

**Glâne** : 39 cercles d'une commune, 6 de 2 communes et 1 de 3 communes.

**Lac** : 15 cercles d'une commune, 4 de 2 et 6 de 3 communes.

Le but de la loi, qui était avant tout de favoriser la formation de cercles restreints, autant que possible par commune, est donc atteint.

**Anarchiste !** — Un aubergiste de Fribourg, qui avait gratifié un membre de la Société du Grütli de l'épithète d'« anarchiste », a été, ensuite de plainte de ce dernier, condamné par le Tribunal à 50 fr. d'amende, aux frais et à une indemnité.

**Banque de l'Etat.** — Au 31 décembre, la Banque d'Etat de Fribourg possédait 300 actions du Châtel-Montbovon (150,000 fr.); 262 de la Société germano-suisse d'accumulateurs de Fribourg (132 000 fr.); 3200 de la Société des usines de Montbovon (1,600,000 fr.) et 9915 du Village suisse de Paris (991,500 fr.). Elle avait, en outre, 665 actions de la Caisse hypothécaire de Fribourg et 547 de la Banque cantonale de Fribourg.

**Indicateur officiel des distances.** — Il est rappelé aux autorités et fonctionnaires de l'ordre législatif, administratif et judiciaire, aux avocats, notaires, agents d'affaires, médecins, pharmaciens, vétérinaires, etc., que l'*Indicateur officiel des distances* de chaque commune du canton

aux chefs-lieux de district, d'arrondissement judiciaire et de cercle de Justice de paix, est en vente à la Chancellerie d'Etat, au prix de 5 fr.

GRUYÈRE

**Conférence.** — Dimanche prochain, sous les auspices de la Société de secours au décès, conférence publique. Sujet :

Les assurances.

Grande salle de l'Hôtel de Ville, 2 1/2 heures.

**Concert.** — Le concert-représentation de dimanche soir a attiré, cette fois, une foule d'auditeurs à la grande salle de l'hôtel des Alpes. Le public bullois s'est empressé d'encourager par sa présence les trois sociétés organisatrices : la Musique, la Chorale et la gymnastique; aussi le programme était bien fourni et des plus variés.

Nous avons de nouveau eu l'occasion de nous rendre compte des importants progrès faits par nos sociétés philharmoniques dirigées avec une réelle distinction par M. Canivez. Outre les beaux chants de la Chorale et les morceaux de la plus grande envergure joués avec ensemble et précision par la Musique, il nous était réservé une nouveauté pour Bulle, due aux infatigables efforts de notre directeur de musique : *Guerre aux tyrans!* exécutée par ces deux sociétés réunies. Inutile d'ajouter que tout cela a récolté des applaudissements bien mérités.

La *Boîte en quatre leçons*, exécutée par MM. A. D. et A. L., et les intermèdes comiques de la gymnastique ont provoqué une hilarité générale.

Les exercices de la section de gymnastique, surtout les pyramides libres, ont également bien plu. Ici aussi, il y a un grand progrès à enregistrer, grâce à l'énergique moniteur, M. Arnold Desbiolles.

M. A. Longchamp, avec son travail herculéen tout à fait nouveau pour Bulle, a eu les honneurs d'une véritable ovation.

Le pizzicati des deux mandolines et piano (MM. F. M., F. D. et Mlle A. F.) a formé une charmante variation dans la seconde partie du programme.

La soirée familière qui a suivi a été des plus animées et a gaiement inauguré le carnaval de 1900.

**Fabrique de chocolat.** — La fabrique de Broc, prenant toujours plus de développement, va construire un nouveau barrage sur le lit de la Jogne, en amont du barrage déjà existant. Un tunnel de 807 mètres sera percé sur la rive droite du cours d'eau, sous le massif de Bataille, et aboutira à un réservoir de charge, avec canal d'amener sur l'usine des Moulins.

**Vins.** — Aux mises de vins de Faverges, d'Espesses et d'Ogoz, qui ont eu lieu mardi dernier, les hôteliers et aubergistes de la Gruyère ont fourni quelques acquéreurs; en voici leurs noms :

**Faverges** : MM. Ody, Vaulruz; Gex, Bulle; Deillon, Vuadens; Bavaud, Avry;

**Ogoz** : MM. Conus, au Bry; Kretz, à Bulle; Andrey, à Sâles.

**Printemps.** — Y serait-on réellement? De partout, on annonce ses premiers messagers, étourneaux, cigognes, etc., etc. Le fait est que samedi, dimanche et les trois quarts de la journée d'hier, nous avons joui d'un temps des plus agréables. La chaleur, au milieu de la journée, était telle qu'on se serait cru plutôt en été qu'à fin février, si l'on n'avait pas eu devant les yeux la neige couvrant encore nos montagnes jusqu'à leur pied même.

Dans l'après-midi d'hier, au grand regret du prince Carnaval, le vent s'est levé brusquement et sa compagne la pluie s'est mise à tomber dans la soirée et n'a cessé que ce matin.

NOUVELLES A LA MAIN

Entendu dans la Grand'rue au sujet de la guerre au Transvaal :

— Les défaites successives des Anglais commencent par me faire supposer que leurs troupes ne sont composées que d'hommes ayant fait le métier de cordier.

— Et pourquoi?

— Parbleu, parce qu'ils font comme ces derniers au travail, ils vont toujours à reculons.

==== Pour 5 francs ====  
**3 1/2 mètres Bouxkin anglais**  
 pour un complet. — Echantillons franco. Gravures gratis.  
 — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses de dames dans tous les prix.  
**Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.**

MAURICE.  
 (A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

**Mises d'immeubles.**

Lundi 5 mars prochain, à 2 heures, à l'Hôtel de Ville, la commune de Bulle exposera en vente en mises publiques une parcelle de terrain d'environ 300 m<sup>2</sup> à détacher de l'art. 1408 au cadastre de Bulle, située près du pont des Granges.

**Mises de bois.**



Mardi 6 mars prochain, dans les forêts de la ville de Bulle, vente en mises publiques d'environ 150 plantes abattues par le vent. Rendez-vous avec sac garni à 9 heures, au pont du Moulin de la Trême.

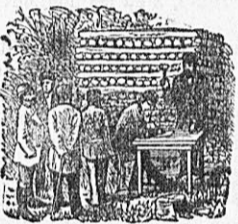
**VENTE DE BOIS**



Lundi 5 mars, la commune de Morlon vendra dans sa forêt de Bouleyres une trentaine de plantes abattues par le vent. Rendez-vous à 9 heures du matin, au bas des Oies.

Morlon, le 26 février 1900.  
Par ordre : Le Secrétaire communal.

**GRANDES MISES DE BOIS**



La commune de Neirivue vendra en mises publiques, mercredi 7 mars 1900, une grande quantité de plantes abattues par le vent; plusieurs fournissent du beau bois de commerce.

Les mises qui voudront voir les bois sont avisés que le forestier communal sera à leur disposition mardi 6 mars, dès 8 heures du matin; si on veut voir tous les bois, on devra profiter du jour fixé pour la visite, vu que ces bois sont disséminés sur une grande étendue.

Les mises commenceront à 2 heures après midi.

Neirivue, le 25 février 1900.  
Par ordre :  
Le Secrétariat communal.

**MISES PUBLIQUES**

Le soussigné exposera en mises publiques, le 3 mars, dès les 10 heures du matin, devant son domicile, aux Genièvres, Pont-en-Ogoz :

8 vaches, dont toutes portantes ou fraîches vélées, 1 bœuf de 3 ans pour attelage, 6 taureaux de 2 ans, 4 génisses de 1 an, 1 jeune taureau de 11 mois, robe tachetée rouge, 1 truie portante, 1 porc gras, 3 bons chevaux de trait, une douzaine de clochettes. Favorables conditions de paiement. L'exposant : Jean CORPATAUX.

**A VENDRE**

8 actions de la Banque populaire de la Gruyère au prix de 265 fr.

On demande à acheter quelques actions du chemin de fer Bulle-Romont.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H712F.

**Boulangerie, épicerie, graines.**

Dans une des principales localités du Valais, à remettre cette nouvelle boulangerie située dans un quartier d'avenir. Affaire assurée par suite de nombreuses industries qui s'y créent en vue du Simplon. Conditions avantageuses.

S'adresser à A. CORMINBEUF, liquoriste, à Bulle.

**On demande**

une fille de café. Place à l'année. Entrée de suite.

S'adresser à l'hôtel de Jaman, Montbovon.

**APPAREILLAGE POUR EAU, GAZ ET VAPEUR CHARLES ISOZ, ENTREPRENEUR, LAUSANNE**

Téléphone 264.

Téléphone 264.

SEUL REPRÉSENTANT autorisé, pour les cantons de Vaud et Fribourg, de la Société anonyme pour la fabrication d'appareils d'éclairage à l'acétylène

**ACÉTYLÈNE — PORRENTROY**

L'éclairage au gaz acétylène, dont l'usage tend à se vulgariser tous les jours davantage, se recommande par les qualités essentielles suivantes :

**ÉCONOMIE — PROPRIÉTÉ — SÉCURITÉ**

En faire l'essai c'est l'adopter.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser chez l'entrepreneur ci-dessus, qui donnera tous renseignements désirables. — A la même adresse, on peut voir fonctionner un appareil de 15 flammes, servant à l'éclairage des ateliers, magasin et bureau, avec garantie absolue de danger.

On peut voir dès maintenant des appareils chez MM. Rey & fils, marchands de vins, place Chauderon, et MM. Jordan & Cie, combustibles, route d'Echallens, Lausanne.

**Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.**

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :

4 1/2 % contre certificats de dépôt de 3 à 5 ans fixe.

4 % sur carnets d'épargne.

3 1/2 % en compte courant.

**Engrais chimique.**

Engrais complet à base d'os pour toutes cultures en sacs de 50 kg., dosage garanti : Azote 2 1/2 %; acide phosphorique 12 %; potasse 5 %.

Maison placée sous le contrôle de la Station fédérale d'essais et d'analyses agricoles à Lausanne. — Bulletins d'analyses à disposition.

Scories de déphosphoration garanties : 12 à 18 % acide phosphorique.

**Avoine de Bohême pour semences.**

GROS & DÉTAIL — PRIX RÉDUITS

J. CROTTI, Bulle.

**Photographie.**

L'atelier de photographie Ch. Audergon, rue de la Sionge, à Bulle, sera dorénavant ouvert toute l'année le 1<sup>er</sup> dimanche et à la foire de chaque mois. La pose se fait par tous les temps. — L'atelier est chauffé.

**Maladie des poumons.**

Pendant quinze ans, j'ai été tourmenté par une maladie des poumons avec toux, expectoration, lassitude, maux de tête, appétit dans le cou, rhumes de cerveau et maux d'estomac fréquents. Ce qui m'inquiétait le plus, c'était l'expectoration sanguinolente à laquelle je suis sujet, ainsi que l'extrême fatigue que j'éprouvais. Après avoir essayé des traitements divers ordonnés par d'autres médecins, sans trouver de soulagement, j'ai écrit à la Polyclinique privée de Glaris. Des certificats de cures réalisées par cet établissement et que des journaux avaient reproduits m'avaient engagé à tenter encore cette démarche. L'institut de Glaris m'a alors donné ses soins par correspondance et a réussi à me guérir. Tous les symptômes indiqués ci-haut ont disparu, il en est de même de l'expectoration sanguinolente; je me sens frais et dispos et puis de nouveau m'occuper de mon métier de scieur sans éprouver de fatigue. Je sais qu'il y a un grand nombre de poitrinaires qui ne savent où trouver de soulagement à leurs maux; aussi est-ce à leur intention que je publie le présent certificat. Rain Biran p. Langnau (Berne), le 2 novembre 1897. Gottlieb Zacher. La signature ci-haut est reconnue réelle et a été légalisée par J. Gerber, secrétaire communal, Langnau le 2 novembre 1897. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Mesdames, favorisez l'industrie suisse!

**LAINES**

Malgré la hausse énorme des j'offre encore à l'ancien prix, contre remboursement :

1 robe pure laine de 6 m. Crêpe	à fr. 9. —
1 » » 6 » Granité	» 10.80
1 » » 4.50 » Loden suisse, en 135 cm.	» 15.75
1 » » 6 » Serge suisse	» 15. —
1 » » 4.50 » Drap de dames, 135 cm.	» 24.75
Les doublures nécessaires en bonne qualité	» 4.20

Tous ces tissus, vous pouvez les avoir en noir ou en 10 teintes nouvelles. — Échantillons franco par retour. Marchandise contre remboursement et franco depuis 20 fr.

Dépôt de fabrique PH. GEELHAAR, à BERNE  
40 - rue de l'Hôpital - 40

**Pâles couleurs, anémie.**

Pendant plusieurs années j'ai été sujette à l'anémie, aux pâles couleurs, douleurs et vomissements pendant les règles, maux de dents, palpitations de cœur, maux de tête et d'estomac, et extrême lassitude. En même temps, des cors aux pieds me faisaient cruellement souffrir. Aucune des cures que j'avais suivies n'avait pu me guérir de mes maux je me suis confiée aux soins de la Polyclinique privée de Glaris qui m'a traitée par correspondance. C'est grâce aux soins é lairés qu'on m'a prodigués cet établissement que je suis guérie aujourd'hui. Tous mes maux, jus-qu'aux cors aux pieds ont disparu; aussi est-ce avec un désir sincère d'être utile à d'autres malades que je leur recommande de chercher secours auprès de la Polyclinique privée de Glaris, qui mérite toute confiance. Lucerne, Hôtel Rössli, le 15 novembre 1897. Pauline Fellmann. La soussignée déclare authentique la signature de Mlle Pauline Fellmann. Lucerne, le 15 novembre 1897. Caisse hypothécaire du conseil communal de Lucerne: Frey, substitut du caissier. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Maison de tissus et confections, offrant de grandes facilités de paiement, demande un

On demande pour le district de la Singine un

**bon représentant charretier ou vacher.**

pour la contrée. Forte remise. — Adresser offres avec références sous chiffre L1846L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Lausanne.

Entrée à volonté ou pour le 1<sup>er</sup> avril. Occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H696F.

**A louer :**

A Besançon (France), à 40 minutes de la gare, un bon

**domaine de rapport**

de 120 poses, le tout en très première qualité, avec 200 arbres fruitiers. Fontaine avec très bonne eau. Place pour 30 à 40 pièces de bétail. Prix : 25 fr. à pose. Entrée en jouissance en octobre 1900.

S'adresser à Jean Jungo, Fribourg.

Favorisez l'industrie suisse!

Milaine sur fil et le véritable Drap de Berne en toute bonne qualité au nouveau dépôt de fabrication PH. GEELHAAR, Berne 40 rue de l'Hôpital 40

Echantillons franco. Marchandises contre remboursement et franco depuis fr. 20. — Principe : Du bon — le mieux!

**Entreprise générale**

**CH. FOLGHERA**

entrepreneur, à Bulle.

Plans et devis.

Seul dépositaire des véritables tuiles l'Altkirch; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Aarau et de Belgique. Bureau au dépôt de la gare.

**ON DEMANDE**

une domestique pour la campagne. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



**SUCCES MERVEILLEUX!**

**Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis**

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



Bulle. — Emile Leuz, imp.-éditeur.



**CONFÉDÉRATION**

Chambres fédérales dont les Chambres fédérales dans leur prochaine session, s'élèvent à 47. Il y a les plus importants du Conseil national selon l'élection du Conseil fédéral à accorder les facilités à accorder le vote. Il y a, en outre, plusieurs projets de corrections en grâce, plusieurs motions, des concessions quelques postulats.

Les assurances. — Le cal suisse se réunira en assemblée générale pour prendre devant la Comte et M. le Comte.

Dividendes. — Le chemin de fer du Rigolds un dividende de 1 tre 8 % dans l'exercice.

Exposition de Paris les suisses qui désirent un cadéro pendant l'Exposition suisses qui désirent position qui auront lieu en 1900, comprenant : suivi d'un concours de musiques d'harmonie désirent prendre part qui auront lieu dans comprenant : 1° un festival, sont invitées au Commissariat général à Paris, en indiquant draient à Paris. Les sociétés inscrites en auditions musicales.

FEUILLETON

**Le Meunier**

En effet, Maurice, pour tourner à B. Une affaire leur était engagé, exigeait un conseil... mais il pouvait et ne devait pas.

Après cette lecture, V. à peu près semblable à quand, ballotté par les vagues, il remarque, à sa che, son salut peut-être, puis deux, et ne tient plus.

Comment? A présent que patience était sur le point de succéder, qu'elle pourrait, goûts, satisfaire ses chères d'une pauvrette comme elle qu'elle touchait pour un bonheur se briser dans son regard sans entrer à Val.

Mais que faire? Il fallait